

Rapport d'activité 2023

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF



Sommaire

04

CHIFFRES CLÉS DE LA FAMILLE DE LA SOMME

05

PORTE-PAROLE DES FAMILLES

Les représentations

Les élus et les institutions

18

EXPERT DES RÉALITÉS DE VIE DES FAMILLES

Rencontres statutaires |

Commissions

Conseil d'administration | Bureau

Projet associatif

Agréments

Réseaux départementaux et régionaux

28

RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES

Action marquante 2023

Organisation générale

Services supports

Vie associative

Protection juridique des majeurs

Prévention et protection de l'enfance

Actions solidaires et familiales

56

ANIMATEUR ASSOCIATIF

Udaf : Union départementale des associations familiales

Réseau Unaf - Udaf - Uraf

Les mouvements à recrutement général

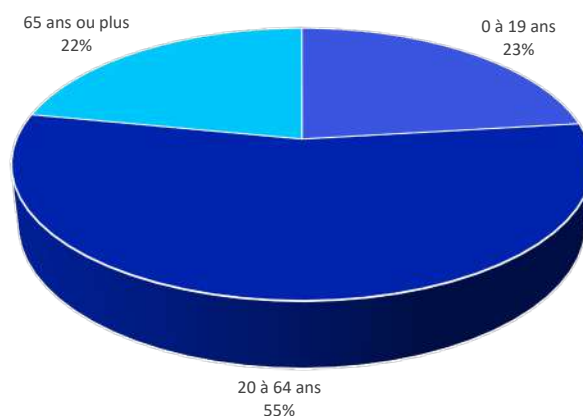
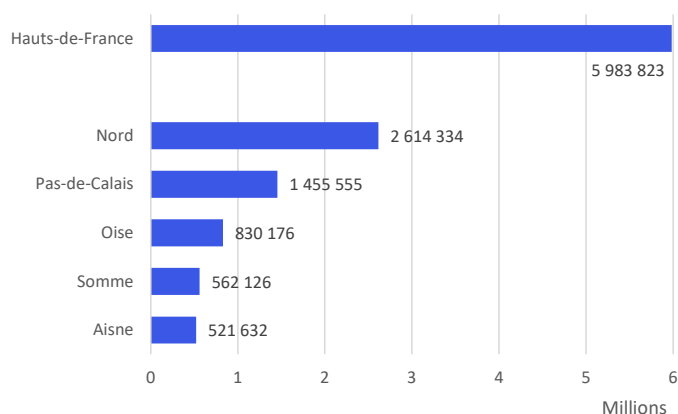
Les mouvements à recrutement spécifique

Les mouvements indépendants ou non fédérés

► Chiffres clés* de la Famille de la Somme

562 126

C'est la population de la Somme au 1^{er} janvier 2024.



Les familles

- 160 054 familles
- 64 653 couples sans enfant
- 69 327 couples avec enfant(s)
- 26 075 familles monoparentales
- 14 152 familles nombreuses



5 579 naissances
6 247 décès

2 041 mariages

Taux de pauvreté
16,40 %

1. PORTE-PAROLE DES FAMILLES



- *Les représentations*
- *Les élus et les institutions*

► Cohésion sociale | Vulnérabilités

Cohésion sociale

- *Union départementale de l'accueil de l'urgence sociale (Udaus)*

L'association a pour objet la détection des situations de pauvreté et de précarité, le traitement des urgences sociales (en particulier par la création et la gestion de services d'urgence sociale), et la coordination et l'harmonisation des demandes et des ressources. Cinq missions : accueillir, aller vers, héberger, coordonner et observer. Elle est un lieu de concertation entre les différents partenaires de l'urgence sociale afin de favoriser la réinsertion sociale des personnes accueillies, de promouvoir de nouvelles formes d'intervention en matière de pauvreté, de précarité et d'urgence sociale, d'être un interlocuteur permanent des pouvoirs publics et des organismes concernés.

Sylvio Sarnataro
Raymond
Broszniewski

Protection | Droits des personnes

- *Commission départementale d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel*

La commission procède à l'étude des candidatures pour la délivrance de l'habilitation à exercer l'activité de Mandataire judiciaire et les auditionne en vue de leur attribuer l'agrément.

Jean-Pierre
Delelis

► Consommation | Budget | Économie Ess

Consommation | Budget

- *Comité départemental (régional) d'inclusion financière (Cdif)*

Le Cdif est un lieu de concertation entre les acteurs locaux de l'inclusion financière. Il réunit les acteurs sociaux (Points Conseil Budget, associations, etc.), les acteurs bancaires et les acteurs publics sur tout les sujets d'inclusion financière. Ses objectifs sont d'être le relais de l'Observatoire de l'inclusion bancaire (Oib) sur le terrain ; capter au niveau local les préoccupations et attentes en matière d'inclusion financière ; mieux faire connaître les services de la Banque de France à destination des particuliers et des travailleurs sociaux, ainsi qu'à favoriser la coopération au bénéfice des personnes en difficulté financière.

Marie-José
Jumez

Économie

- *Comité départemental d'aménagement commercial (Cdac)*

La commission est compétente pour examiner les demandes d'autorisation d'exploitation commerciale. Elle se prononce sur les projets qui lui sont soumis par un vote à bulletins nominatifs. Sont concernés les projets de création d'un magasin ou extension d'un commerce existant d'une surface de vente supérieure à 1 000 m² ; de changement de secteur d'activité d'un magasin d'une surface de vente supérieure à 2 000 m² (ou 1 000 m² pour un commerce à dominante alimentaire) ; de création ou extension d'un ensemble commercial d'une surface de vente supérieure à 1 000 m² ; de réouverture d'un magasin d'une surface de vente supérieure à 1 000 m² après une fermeture pendant 3 ans, ou encore de création ou extension d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détails commandés par voie télématique, organisés pour l'accès en automobile.

Pierre
D'Alès

Économie Ess

- *Pôle territorial de coopération économique (Ptce) « La ville idéale »*

Véritable outil pour développer des projets coopératifs économiques, innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire, les Ptce sont issus de la loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014. Ils donnent un cadre légal et financier à des solutions locales, imaginées par les acteurs du terrain, pour répondre à des problèmes locaux et créer des synergies entre acteurs économiques.

Marion Henry

Emploi

- *Membre du jury chargé de valider le diplôme permettant l'exercice de professions du secteur funéraire*

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'exercice des professions de maître de cérémonie et de conseiller funéraire et assimilé est subordonné à la détention d'un diplôme comprenant une formation théorique et une évaluation pratique. Les dirigeants et les gestionnaires d'une entreprise, d'une régie ou d'une association de pompes funèbres, doivent également être titulaires du diplôme permettant d'exercer la profession de conseiller funéraire et assimilé et avoir suivi une formation supplémentaire.

Dans ce cadre-là, le Préfet établit une liste des personnes habilitées pour remplir les fonctions de membres du jury dont des représentants des usagers désignés par l'Udaf.

Marie-Josée
Soirant
Raymond
Broszniewski

- *Mission locale Picardie Maritime*

La Mission Locale de la Picardie Maritime a pour fonction d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à moins de 26 ans sortis du système scolaire en construisant avec eux un parcours personnalisé vers l'emploi. Afin de répondre aux besoins de ce public, elle développe des actions spécifiques couvrant les thématiques telles que l'emploi, l'orientation professionnelle et la formation, la santé, le logement, la culture, les loisirs, la citoyenneté. Elle organise son action pour offrir à chaque jeune un appui personnalisé. Cette aide peut aller de la simple information jusqu'à l'accompagnement pas à pas en fonction des besoins de chacun. Grâce à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes, elle repère sur son territoire les difficultés rencontrées par le public ainsi que les solutions mobilisables (dispositifs, prestations, partenaires) pour y répondre.

Elle est présente sur l'ensemble du Pays des Trois Vallées.

Raymond
Broszniewski

Vie associative

- *Maison des associations d'Amiens métropole (Maam)*

La Maam est un lieu d'informations et de services, un centre de ressources de la vie associative.

L'ensemble de l'équipe accueille et accompagne les associations, les porteurs de projets et le grand public ou, éventuellement, les réoriente.

C'est aussi un espace de rencontres et d'échanges interassociatifs.

Marion Henry
Virginie Léglise

- *Commission d'information et de sélection d'appel à projet au sein du Conseil Départemental*

La commission est chargée de l'examen des dossiers de création ou d'extension d'un établissement ou service social ou médico-social. Elle reçoit chaque candidat ayant répondu à un appel à projet afin de rendre un avis à l'autorité compétente.

Marion Henry
Anne Triboulet

► Logement | Environnement | Transport

Logement

- Association départementale pour l'information sur le logement (Adil)

L'Adil est une association loi 1901 qui a pour objet de définir et mettre en œuvre l'ensemble des moyens et méthodes permettant l'information complète, neutre et gratuite du public en matière de logement et d'habitat. Elle a aussi pour vocation à entreprendre des études, recherches et rapports.

Pierre
D'Alès

- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (Caue)

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

Il est un centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle. Il apporte une aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié : particuliers, élus ou services de l'État, professionnels (architecte, artisan...), enseignants, etc.

Pierre
D'Alès

- Conseils d'administration des offices Hlm

Amsom habitat / Baie de Somme habitat (Bdsh) / Société immobilière Picarde (Sip)

Les Offices publics de l'habitat sont des établissements publics locaux à caractère industriel et commercial. Leurs principales compétences sont de construire, améliorer et gérer des logements pour des personnes de ressources modestes, ou défavorisées, construire et acquérir des logements pour les vendre et réaliser toutes constructions nécessaires à la vie économique et sociale des ensembles d'habitations.

Pierre d'Alès
(Amsom et Sip)
Marie-José Jumez
(Bdsh)

Transport

- Commission locale des transports publics particuliers de personnes (Clt3p)

La commission établit chaque année un rapport rendant compte de son activité et de l'évolution du secteur des transports publics particuliers de personnes dans le périmètre de son ressort géographique. Ce rapport peut aborder des points comme la satisfaction, sur les plans quantitatif et qualitatif, de la demande de transports publics particuliers de personnes en complémentarité, le cas échéant, avec les transports publics collectifs ; l'économie et l'état de l'offre du secteur ; les offres de formation des conducteurs et les statistiques d'accès aux professions de conducteurs ; ou encore le respect de la réglementation sectorielle.

Raymond
Broszniewski

► Parentalité | Enfance | Éducation

Éducation | Jeunesse

- Association pour la professionnalisation, la recherche, l'accompagnement et le développement en intervention sociale (Apradis)

L'association a notamment pour but de dispenser de la formation pour les métiers du travail social et médico-social.

Marion
Henry

- Conseil départemental de l'Éducation Nationale (Cden)

Le Cden peut être consulté, donner des avis ou formuler des vœux dans les domaines concernant l'organisation et le fonctionnement du service public d'enseignement dans le département ou l'académie. Il est obligatoirement consulté sur :

- La répartition entre les communes intéressées, à défaut d'accord entre celles-ci, des charges des écoles maternelles, des classes enfantines et des écoles élémentaires publiques ;
- La répartition des emplois dans les écoles publiques (carte scolaire) ;
- Le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires ;
- La structure pédagogique, les modalités d'attribution des moyens en emplois et financiers, les investissements et subventions prévus pour les collèges ;
- Le montant de l'indemnité de logement allouée dans chaque commune aux instituteurs ;
- L'organisation et le fonctionnement des transports scolaires.

Sebastien
Bil

Protection de l'enfance

- Commission d'agrément pour l'adoption

Cette commission émet un avis motivé destiné au président du Conseil Départemental sur les demandes des familles ou des personnes qui souhaitent pouvoir adopter.

Miriam Fery
Françoise Delelis

- Conseil de famille des pupilles de l'État (Cfpe)

Le Cfpe est un organe chargé de la tutelle des pupilles de l'État avec le représentant de l'État dans le département qui possède seul la qualité de tuteur. Il examine la situation de chaque pupille de l'État au moins une fois par an. L'accord du tuteur et du conseil doivent être recueillis avant chaque décision relative au lieu ou au mode de placement, et après recueil par ces derniers de l'avis du mineur si celui-ci est capable de discernement. Il donne notamment son consentement à l'adoption lorsque celui-ci ne peut être fourni par les parents de l'enfant et doit prendre toutes les mesures d'urgence nécessaires lorsque le mineur se trouve dans une situation de danger grave et manifeste.

Miriam Fery
Françoise Delelis
Pierre-Antoine Dubois
Edith Vidal

- *Observatoire départemental de la protection de l'enfance (Odpe)*

L'Odpe a pour mission : 1° De recueillir, d'examiner et d'analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département ; 2° D'être informé de toute évaluation des services et établissements intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance ; 3° De suivre la mise en œuvre du schéma départemental et de formuler des avis ; 4° De formuler des propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance dans le département.

L'Odpe établit des statistiques qui sont portées à la connaissance de l'assemblée départementale et transmises aux représentants de l'État et de l'autorité judiciaire.

Marion
Henry

- *Comité départemental pour la protection de l'enfance (Cdpe)*

Il s'inscrit en complémentarité de l'observatoire départemental de protection de l'enfance (Odpe) sur lequel il pourra s'appuyer en matière de données et d'analyses et de propositions produites notamment dans le cadre du suivi du schéma départemental de la protection de l'enfance.

Marion
Henry

► Prestation | Droits des familles

Action sociale

● Centre communal (intercommunal) d'action sociale (Ccas/Cias)

Les Ccas/Cias animent une action générale de prévention et de développement social dans la commune ou l'intercommunalité, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Ils peuvent intervenir sous forme de prestations remboursables ou non-remboursables. Ils participent à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Ils transmettent les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. Les Ccas/Cias peuvent créer et gérer en services non personnalisés des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

131 représentants
au 31/12

Droits des familles

● Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (Cdca)

Le Cdca est une instance consultative. Il renforce la démocratie participative au niveau local et facilite la co-construction des politiques publiques territoriales en concertation avec les usagers et leurs proches, les représentants institutionnels locaux et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap. Cette instance permet en effet d'allier l'expérience des usagers à l'expertise des professionnels afin d'évaluer les besoins puis de proposer des initiatives adaptées. Afin de répondre aux spécificités propres à chaque public, l'instance est composée de deux formations spécialisées, l'une pour les questions relatives aux personnes handicapées et l'autre pour les personnes âgées.

Sébastien Bil
Ghilsaine Lefebvre

Prestations

● Caisse d'allocations familiales (Caf)

La Caf a pour mission d'assurer le service des prestations familiales dues aux salariés de toute profession, aux employeurs et aux travailleurs indépendants des professions non-agricoles ainsi qu'à la population non-active. Elle assure également le service de prestations autres que familiales telles que l'allocation logement à caractère social, l'allocation aux adultes handicapés, le revenu de solidarité active (Rsa). Ces prestations sont financées par l'État et/ou le Département. La Caf applique les orientations et les priorités définies par la convention d'objectifs et de gestion signée entre la Cnaf et l'État.

Titulaires :

Sébastien Bil, Charles
Daune, Abdel Medjamia,
Véronique Roullier

Suppléants :

Ingrid Dordain, Christelle
Duvauchel, Philippe
Lefebvre, Viviane
Maillard

- *Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam)*

La Cpam a pour mission d'affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'Assurance Maladie ; de traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations d'assurance maladie et d'accidents du travail/maladies professionnelles (remboursement des soins, paiement des indemnités journalières, avance des frais médicaux aux bénéficiaires de la Cmu...) ; d'appliquer chaque année, en relation avec les professionnels de santé, un plan d'action en matière de gestion du risque ; de développer une politique de prévention et de promotion de la santé (dépistage des cancers, des déficiences, etc.) ; d'assurer une politique d'action sanitaire et sociale par des aides individuelles aux assurés et des aides collectives au profit d'associations.

Patrick Carpentier
Sabrina Aubert

- *Caisse de mutualité sociale agricole (Msa)*

La Caisse de Msa a pour mission de gérer les régimes obligatoires de protection sociale des salariés et non-salariés des professions agricoles. Elle peut être autorisée à gérer des régimes complémentaires d'assurance maladie, maternité, invalidité et de vieillesse pour les personnes non salariées des professions agricoles, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État.

Anne-Sophie
Théron

- *Comité départemental des services aux familles (Cdsf)*

Le Cdsf est une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles. Il s'inscrit dans la dynamique initiée en 2014 avec le déploiement des schémas départementaux des services aux familles (Sdsf) qui constituent le principal levier d'action des Cdsf.

Udaf :
Sébastien Bil, Marion Henry
Parents :
Emilie Godefroy,
Ghislaine Lefebvre

► Santé | Handicap | Vieillesse

Santé

- *Comité de coordination régional de la lutte contre les Ist et le Vih (Corevih)*

Le Corevih intervient dans la coordination de la lutte contre le Vih et de la prise en charge globale des personnes vivant avec le Vih à l'échelle de la région des Hauts-de-France. Il a récemment vu son champ de compétences s'élargir à l'ensemble des infections sexuellement transmissibles et à la santé sexuelle. Il fédère et met en lien l'ensemble des acteurs de la santé sexuelle intervenant dans le champ de la prévention, du dépistage, du soin, de l'accompagnement ou encore de la recherche. Les acteurs concernés sont l'ensemble des professionnels, des bénévoles et des usagers de la lutte contre le Vih, les Ist et les hépatites virales.

Sébastien
Bil

- *Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (Cci) Oise / Somme*

Les missions de la Cci sont de favoriser la résolution des conflits par la conciliation et de permettre l'indemnisation des victimes d'accidents médicaux dont le préjudice présente un degré de gravité supérieur à un seuil fixé par le décret du 4 avril 2003.

Raymond
Broszniewski

- *Commission de l'activité libérale du Chu d'Amiens et Chu d'Abbeville*

La commission se saisit de toute question relative à l'exercice de l'activité libérale. Par exemple, elle saisit le directeur de l'établissement et le président de la commission médicale d'établissement dans les cas où elle est informée de difficultés rencontrées dans l'organisation des activités médicales publiques du fait de manquements d'un praticien. Elle peut également soumettre aux autorités toute question ou proposition relative à l'activité libérale des praticiens. Elle définit un programme annuel de contrôle des conditions d'exercice de l'activité libérale au sein de l'établissement et établit chaque année un rapport sur l'ensemble des conditions dans lesquelles s'exerce cette activité au sein d'établissement. Ce dernier est communiqué, pour information, à la commission médicale d'établissement, au conseil de surveillance, à la commission des usagers, au directeur de l'établissement et au directeur général de l'agence régionale de santé.

Raymond
Broszniewski

- **Commission des usagers (Cdu)**

Centres hospitaliers : Albert / Baie de Somme / Corbie / Doullens / Etablissement public de santé mental (Epsm) de la Somme / Péronne / Clinique Sainte Isabelle Abbeville

Elle participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers. Elle est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission ou la conférence médicale d'établissement (Cme). Elle se saisit de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité, elle fait des propositions et est informée des suites données. Elle est informée des événements indésirables graves (Eig) et des actions menées par l'établissement pour y remédier. Elle recueille les observations des associations de bénévoles dans l'établissement. Elle propose un projet des usagers exprimant leurs attentes et leurs propositions après consultation des représentants des usagers et des associations de bénévoles. Elle est informée de l'ensemble des réclamations déposées par les usagers ainsi que des suites qui leur sont données.

- **Conseil de surveillance des établissements publics de santé**

Centres hospitaliers : Abbeville / Baie de Somme / Doullens / Ham / Montdidier/Roye / Etablissement public de santé mental (Epsm) de la Somme

Le Conseil de surveillance délibère sur : 1° Le projet d'établissement ; 2° La convention constitutive des centres hospitaliers universitaires et les conventions passées ; 3° Le compte financier et l'affectation des résultats ; 4° Toute mesure relative à la participation de l'établissement à une communauté hospitalière de territoire dès lors qu'un centre hospitalier universitaire est partie prenante ainsi que tout projet tendant à la fusion avec un ou plusieurs établissements publics de santé ; 5° Le rapport annuel sur l'activité de l'établissement présenté par le directeur ; 6° Toute convention intervenant entre l'établissement public de santé et l'un des membres de son directoire ou de son conseil de surveillance ; 7° Les statuts des fondations hospitalières créées par l'établissement.

Il donne son avis sur : la politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques ainsi que les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers ; les acquisitions, aliénations, échanges d'immeubles et leur affectation, les baux de plus de dix-huit ans, les baux emphytéotiques et les contrats de partenariat ; et le règlement intérieur de l'établissement. Il exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement.

Renaud Le Mesre de Pas
(Chibs),
Abdel Medjamia (Epsm),
Bénédicte Six (Péronne),
Marie-Josée Soirant (Albert,
Doullens et Corbie),
Anne-Sophie Théron (Clinique
Sainte-Isabelle)

Raymond Broszniowski (Chibs,
Ham, Montdidier/Roye),
Renaud Le Mesre de Pas
(Chibs),
Abdel Medjamia (Epsm),
Marie-Josée Soirant
(Doullens).

- *Conseil territorial de santé (Cts) de la Somme*

Cette instance, réunissant l'ensemble des financeurs, offreurs de services de santé, collectivités territoriales et bien sûr les usagers, a vocation à devenir le parlement territorial de santé. Le conseil participe à la réalisation du diagnostic territorial partagé ; il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet régional de santé, en particulier sur les dispositions concernant l'organisation des parcours de santé ; il est informé des créations de plateformes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé complexes ainsi que de la signature des contrats territoriaux et locaux de santé.

Les conseils territoriaux de santé peuvent adresser au directeur général de l'agence régionale de santé des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

Ghilsaine
Lefebvre

- *France assos santé*

France Assos Santé est le nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé afin de faire connaître son action comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

Forte d'une mission officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé a été créée en mars 2017 à l'initiative de 72 associations nationales fondatrices, en s'inscrivant dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire et faire reconnaître une représentation des usagers interassociative forte.

Notre volonté est ainsi de permettre que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Sébastien
Bil

Vieillesse | Autonomie

- *Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (Crsa)*

La Crsa est une instance majeure de la démocratie sanitaire. C'est un lieu d'expression et de propositions traitant des besoins en santé de la région et des actions à mettre en place pour améliorer la santé de la population et pour développer l'efficacité du système de santé.

Raymond
Broszniewski

► Rencontre avec les élus et les institutions

À l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de l'Udaf et de l'organisation de la rencontre des Présidents et des Directeurs d'Udaf et d'Uraf à Amiens, l'Udaf de la Somme a rencontré plusieurs partenaires avec la présidente de l'Unaf, Marie-Andrée Blanc. Les visites protocolaires se sont succédées le long de la journée du jeudi 23 mars.

Au cours de ces visites, l'Udaf a pu rencontrer :

- Stéphane Haussoulier, président du Conseil Départemental de la Somme ;
- Emeline Grardel, Inspectrice de l'Éducation National (IEN) en charge du préélémentaire et de la Réussite éducative, et Vanessa Goyet, cheffe du service sociale en faveur des élèves, Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Somme ;
- Charles Daune et Thierry Marcotte-Even, président et directeur de la Caf de la Somme ;
- Katie Hautot et Najat Ezzahar, directrice et responsable de l'action sanitaire et sociale de la Msa de Picardie ;
- Olivier Jardé, vice-président en charge de l'enfance, la famille et la santé au Conseil Départemental de la Somme ;
- Hélène Taillandier, directrice de la Délégation de la Somme de l'Ars des Hauts-de-France.

Le vendredi 24 mars matin s'est déroulé un petit déjeuner avec les élus : l'occasion d'avoir un échange sur la politique familiale et plus précisément sur la conciliation vie familiale et vie professionnelle.

Étaient présents pour cette rencontre :

- Ingrid Dordain-Saint, suppléante de la députée de la 2^{ème} circonscription de la Somme, Barbara Pompili, le jour de la rencontre et députée titulaire depuis septembre 2023 ;
- Yaël Menache, députée de la 5^{ème} circonscription de la Somme ;
- Philippe Théveniaud, suppléant du député de la 4^{ème} circonscription de la Somme, Jean-Philippe Tanguy ;
- Rémi Cardon, sénateur de la Somme.

MARS 2023



2. EXPERT DES RÉALITÉS DE VIE DES FAMILLES



- Rencontres statutaires | Commissions
- Conseil d'administration | Bureau
- Projet associatif
- Agréments
- Réseaux départementaux et régionaux

► Rencontres statutaires | Commissions

Assemblée générale ordinaire



- Elle s'est tenue le 25 mai 2023 à l'Espace Dewailly à Amiens, en présence de Bernard Desbrosses, trésorier adjoint de l'Unaf, Mathilde Roy, adjointe au maire d'Amiens et présidente de l'Udccc de la Somme et Philippe Theveniaud, député suppléant de la Somme.
- L'Assemblée générale s'est déroulée selon l'ordre du jour statutaire dans lequel se succèdent les présentations des rapports d'activité et financier, les rapports du Commissaire aux comptes, le budget prévisionnel, le rapport de la Commission de contrôle et le rapport moral du président. Elle a également approuvé la fusion-absorption de l'association Le Jardin Bleu.
- 2023 étant une année électorale, l'Assemblée générale a voté le renouvellement partiel du Conseil d'administration.

Conseil d'administration

- Il s'est réuni à sept reprises sur les quatre exigés par les statuts : les 1 mars, 12 avril, 7 juin, 10 juillet (par correspondance), 18 septembre, 19 octobre et 6 décembre.
- Le Conseil d'administration a tous les pouvoirs utiles au fonctionnement de l'Udaf.
- Il représente un taux moyen de participation de 73,3 % en 2023. Sur 29 administrateurs au total sur l'année 2023, 10 ont assisté à l'ensemble des conseils d'administration et 8 ont été présents à 6.

- Les grands sujets traités en 2023 :

- L'étude des listes des adhérents des associations membres.
- L'agrément d'une nouvelle association.
- Le renouvellement partiel du Conseil d'administration et l'élection d'un nouveau Bureau.
- La création de nouvelles commissions thématiques au sein du Conseil.
- Le lancement de la démarche de Responsabilité sociétale des organisations (RSO) au sein de l'Udaf.
- Le suivi budgétaire de l'Udaf.
- Le suivi de la vente des locaux rue Haute des Tanneurs.
- Le suivi des représentations familiales au sein du Département.
- L'absorption d'une association et reprise de son activité (Laep).
- L'ouverture de nouveaux services aux familles : Aemo renforcée, Médiation familiale et aidants/aidés et projet de tiers-lieu proche-aidance.



Bureau

- Il s'est réuni à trois reprises sur les deux exigés par les statuts : les 8 février, 4 septembre et 15 novembre.
- Le Bureau est un organe collégial d'informations et d'échanges sur les dossiers en cours. Il prépare également les ordres du jour des Conseils d'administration.
- Il est composé d'un président, Sébastien Bil ; de six vice-président(e)s : Ziad Abdoune, Christophe Ghys, Marie-José Jumez, Philippe Lefebvre, Silvio Sarnataro, Anne Triboulet ; d'une trésorière, Ghislaine Lefebvre ; d'une secrétaire, Martine Tekaya et d'une membre, Anne-Sophie Theron.

Commission de contrôle

- Elle s'est réunie à trois reprises : les 28 février, 12 avril et 4 décembre.
- La commission est chargée de s'assurer du suivi statutaire du fonctionnement de l'Udaf. Elle vérifie les listes d'adhérents des associations familiales et sections. Elle valide les candidatures et les désignations au Conseil d'administration. Elle se charge de la préparation statutaire des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire. Elle effectue des visites sur site auprès des associations adhérentes. Enfin, elle formule un avis pour le Conseil d'administration concernant les demandes d'agrément des nouvelles associations.
- Elle est composée d'un président, Silvio Sarnataro ; d'administrateurs : Raymond Broszniowski, Christophe Ghys, Francine Lacoye et Marie-Josée Soirant, de la directrice générale et de la responsable de la vie associative.
- Elle a effectué deux visites d'association, auprès de l'Ufal Amiens Métropole le 7 juin et auprès de Familles de France Amiens et environs le 3 août.

Commission technique finances

- Elle s'est réunie à cinq reprises : les 16 janvier, 5 avril, 6 septembre, 11 octobre et 23 novembre.
- La commission est chargée de suivre les éléments budgétaires de l'Udaf (gestion financière, bilan de l'exercice, préparation des budgets, etc.), ainsi que les questions relatives aux ressources humaines et à la politique sociale.
- Elle est composée d'une présidente, Ghislaine Lefebvre ; d'administrateurs : Ziad Abdoune, Denis Attoumbre, Marie-Pierre Bellet, Sébastien Bil, Marie-José Jumez et Véronique Roullier ; de la directrice générale, du responsable des services financiers et de la directrice des ressources humaines.

Commission des services

- Elle s'est réunie à une reprise : 9 novembre.
- La commission est chargée de traiter : les dossiers sensibles, le respect des droits des usagers et l'activité des services.
- Elle est composée d'un président, Silvio Sarnataro ; d'administrateurs : Ziad Abdoune, Patrick Carpentier, Jean-Michel Gadiffet, Christophe Ghys, Cathie Leroy, Abdel Medjamia et Véronique Roullier ; de la directrice générale ; de la directrice des ressources humaines ; de membres de l'encadrement ; et de deux membres du Comité social et économique (Cse).

Commission projet associatif et communication

- Elle s'est réunie à trois reprises : les 12 juillet, 4 octobre et 22 novembre.
- La commission est chargée de construire et de suivre la politique de communication de l'Udaf. Elle a également en charge la construction et le suivi du projet associatif.
- Les membres salariés de la commission tiennent également une commission communication dite interne.
- Elle est composée d'un président, Philippe Lefebvre ; d'administrateurs : Sébastien Bil, Jean-Pierre Doutreligne, Jean-Michel Gadiffet, Dominique Gomart, Brigitte Lenoir, Anne Triboulet ; de membres de l'encadrement et de salariés non cadres.

4 nouvelles commissions mises en place au dernier trimestre 2023

Commission parentalité

- Elle s'est réunie une fois le 14 novembre.
- La commission réalise une veille de l'actualité parentalité. Elle assure le suivi de la représentation et les projets en lien avec la parentalité.
- Elle est composée d'une présidente, Anne Triboulet ; d'administrateurs : Marie-Pierre Bellet, Ghislaine Lefebvre, Philippe Lefebvre, Martine Tekaya et Anne-Sophie Theron ; de la directrice générale et de membres de l'encadrement.

Commission Responsabilité sociétale des organisations (Rso)

- Elle s'est réunie à deux reprises : 16 novembre et 11 décembre.
- La commission est chargée de la gestion des impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'Udaf ainsi que de la qualité de vie et des conditions de travail.
- Elle est composée d'une présidente, Marie-José Jumez ; d'administrateurs : Sébastien Bil, Patrick Carpentier, Ghislaine Lefebvre, Cathie Leroy ; de la directrice générale et d'autres salariés.

Commission logement

- Elle s'est réunie une fois le 27 novembre.
- La commission est chargée d'effectuer une veille de l'actualité du logement. Elle suit la représentation logement et les projets liés à cette thématique.
- Elle est composée d'un président, Zyad Abdoune ; d'administrateurs : Denis Attoumbré, Pierre d'Alès, Dominique Gomart, Marie-José Jumez, Marie-Claude Pillon, Silvio Sarnataro ; de la directrice générale et de membres de l'encadrement.

Commission santé

- Elle s'est réunie une fois le 30 novembre.
- La commission est chargée d'effectuer une veille de l'actualité santé. Elle suit la représentation santé et les projets liés à cette thématique.
- Elle est composée d'un président, Christophe Ghys ; d'administrateurs : Raymond Broszniowski, Jean-Pierre Doutreligne, Dominique Gomart, Francine Lacoye, Brigitte Lenoir, Abdel Medjamia, Marie-Claude Pillon, Marie-Josée Soirant, Martine Tekaya, Anne-Sophie Theron et de membres de l'encadrement.

Conférence départementale des mouvements

- Elle s'est réunie à une reprise sur un minimum de deux rencontres exigées par son règlement intérieur le 6 avril.
- La conférence est un lieu de concertation, d'études et d'informations réciproques entre tous les mouvements familiaux ou associés. Elle débat sur les préoccupations des mouvements membres et échange sur les dossiers d'actualité traités au sein de leur propre structure. Il s'agit d'une instance consultative du Conseil d'administration de l'Udaf sur des thèmes dont celui-ci la saisit régulièrement.
- Elle est composée des confédérations, fédérations ou associations familiales adhérentes et des membres associés. Trois associations étaient présentes : Familles de France d'Amiens et environs, Ufal Amiens Métropole et Afc Amiens. L'Udaf assure son secrétariat et dans ce but, la directrice générale et le service de la vie associative y participent.

Séminaire des administrateurs

- Il s'est tenu à deux reprises : les 1^{er} juillet et 30 septembre.
- Le premier a rassemblé plusieurs administrateurs suite au renouvellement du Conseil d'administration. Il a permis de favoriser l'interconnaissance et de mettre en place les commissions.
- Le second a rassemblé des administrateurs et des salariés volontaires afin d'évaluer le projet associatif et d'adapter les actions.

► Conseil d'administration | Bureau

Suite à l'Assemblée générale du 25 mai 2023
et aux Conseils d'administration des 7 juin et 19 octobre 2023

Bureau

Président : M. Sébastien BIL
Vice-président : M. Zyad ABDOUNE
Vice-président : M. Christophe GHYS
Vice-présidente : Mme Marie-José JUMÉZ
Vice-président : M. Philippe LEFEBVRE
Vice-président : M. Silvio SARNATARO
Vice-présidente : Mme Anne TRIBOULET
Secrétaire : Mme Martine TEKAYA
Trésorière : Mme Ghislaine LEFEBVRE
Membre : Mme Anne-Sophie THERON

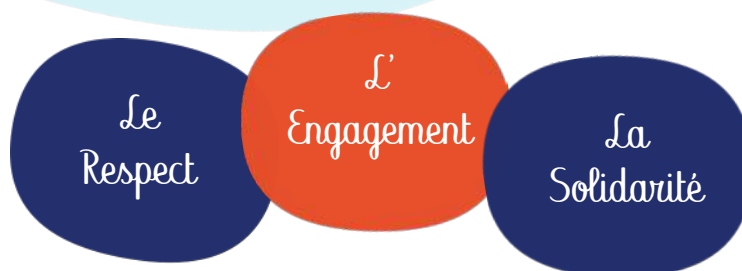
Administrateurs

M. Denis ATTOUMBRÉ
Mme Marie-Pierre BELLET
M. Raymond BROSZNIOWSKI
M. Patrick CARPENTIER
M. Pierre D'ALÈS
M. Jean-Pierre DELELIS
M. Jean-Pierre DOUTRELIGNE
M. Jean-Michel GADIFFET
M. Dominique GOMART

Mme Francine LACOYE
Mme Brigitte LENOIR
Mme Cathie LEROY
Mme Viviane MAILLARD
Mme Patricia MALTERRE
M. Abdel MEDJAMIA
Mme Marie-Claude PILLON
Mme Véronique ROULLIER
Mme Marie-Josée SOIRANT

► Projet associatif

Les valeurs



Les objectifs et actions

Accueillir

- Accueillir et intégrer les administrateurs : livret d'accueil.
- Intégrer une présentation des associations adhérentes et de la Vie associative dans le Parcours Nouveaux entrants salariés.
- Diffuser largement les événements des associations adhérentes.

Fait

Améliorer la qualité

- Déployer un process de gestion des réclamations :
 - Formaliser et mettre en œuvre le processus de prise en charge des réclamations.
 - Définir et intégrer le pilotage dans les tableaux de bord et rapports d'analyses.
 - Mettre en place un comité paritaire.
- Développer la participation des personnes accompagnées :
 - Formaliser le cadre de travail.
 - Inclure les administrateurs.
 - Faire avec les usagers, les salariés.
 - Organiser des rencontres pour les usagers des services.

Fait

Faire réseau

- Accueillir les rencontres Présidents-Directeurs des Udaf/Uraf en mars 2023 à Amiens.
- Réussir l'inauguration des nouveaux locaux en terme de réseau partenaire local.
- Améliorer la Fête des Familles : coordonner l'accessibilité, renforcer la communication, rendre acteurs les familles et les associations familiales, rendre plus attractive la Fête des Familles.

Fait

Faire ensemble à l'Udaf

- Organiser des temps de présentation des associations et des services de l'Udaf lors des réunions institutionnelles.
- Faire connaître les associations qui composent l'Udaf en interne comme en externe.
- Organiser des rendez-vous annuels communs entre administrateurs et salariés (Séminaire Vie associative, journée institutionnelle).

Fait

Soutenir et accompagner la proche-Aidance

- Réaliser un état des lieux des besoins et des ressources.
- Déployer un dispositif de répit et ou de médiation.

Fait

Démarche Responsabilité sociétale des organisations (Rso)

- Démarche transversale.

► Agréments

Domiciliation – Par la Ddets

L'agrément dont bénéficiait l'Udaf jusque fin août 2022 permettait de domicilier des personnes dites « sans domicile stable » suivies dans le cadre de ses activités. Le nouvel agrément, obtenu en septembre pour les 5 années à venir, se veut généraliste et autorise l'Udaf à domicilier toute personne. Ainsi, ces personnes pourront attester d'une adresse administrative dans le but de faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

Reçu le
01/09/2022
pour 5 ans

Santé – Par l'Arus

Reçu le
2/11/2022
pour 5 ans

L'agrément permet à l'Udaf de représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique pour défendre les droits et porter la parole de l'ensemble des usagers. Il certifie que l'Udaf est une association œuvrant dans le domaine de la santé et de la prise en charge des malades. Elle peut ainsi faire des propositions sur l'évolution du système de santé et sur les politiques de santé au niveau régional et mettre en place des actions pour les familles dans ce domaine.

Ingénierie sociale financière et technique (Isft) – Par la Ddcs

L'agrément permet à l'Udaf de gérer des activités dans le domaine du logement, notamment en terme d'insertion par le logement ou d'hébergement des personnes défavorisées. Les activités sont l'accueil, le conseil, l'assistance administrative et financière, juridique et technique des personnes défavorisées, handicapées et vieillissantes pour l'amélioration ou l'adaptation de leur logement ; l'accompagnement social pour faciliter l'accès ou le maintien dans le logement ; l'assistance aux requérants dans le cadre de la procédure droit au logement opposable ; la recherche de logements ; ou encore la participation aux réunions des commissions d'attribution des organismes Hlm dans le cadre de la représentation des familles.

Reçu le
26/06/2020
pour 5 ans

Intermédiation locative et de gestion locative sociale (Iml/ Gls) – Par la Ddcs

Reçu le
26/06/2020
pour 5 ans

L'agrément permet à l'Udaf de gérer des activités dans le domaine du logement notamment en terme d'inter-médiation locative. Ce dispositif permet de sécuriser et de simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social.

► Réseaux départementaux et régionaux

L'Udaf est présente au sein de plusieurs réseaux de travail en partenariat :

- Le schéma départemental des services aux familles (Sdsf) dont son comité technique, le comité petite enfance et trois groupes de travail (jeunesse, communication aux familles et communication aux élus).
- Les Sept réseaux parentalité implantés sur les territoires des Communautés de communes Val de Somme, Grand Roye, Terre de Picardie, Haut de Somme, Pays du coquelicot, Est de la Somme et Avre Luce Noye.
- La mise en place de la charte familles sur la Communauté de communes Avre Luce Noye impulsée par la Msa.
- Le réseau des acteurs en faveur des victimes de violences sexistes et sexuelles.
- Le Pacte pour le Bien-Vivre d'Amiens Métropole.
- Le schéma départemental de la domiciliation.
- Le schéma départemental des solidarités.
- Le schéma régional de la protection juridique des majeurs (Pjm) et de l'aide à la gestion du budget familial (Agbf).
- L'École des Parents et des Éducateurs de la Somme.
- L'Observatoire social partagé d'Amiens.



3. RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES



- Action marquante 2023
- Organisation générale
- Services supports
- Vie associative
- Protection juridique des majeurs
- Prévention et protection de l'enfance
- Actions solidaires et familiales

► Action marquante 2023

► Inauguration des nouveaux locaux de l'Udaf de la Somme

L'Udaf de la Somme a déménagé au 36 rue du Général Leclerc à Amiens entre le 27 novembre 2022 et le 3 janvier 2023 et l'accueil du public s'est fait à partir du 6 décembre 2022.

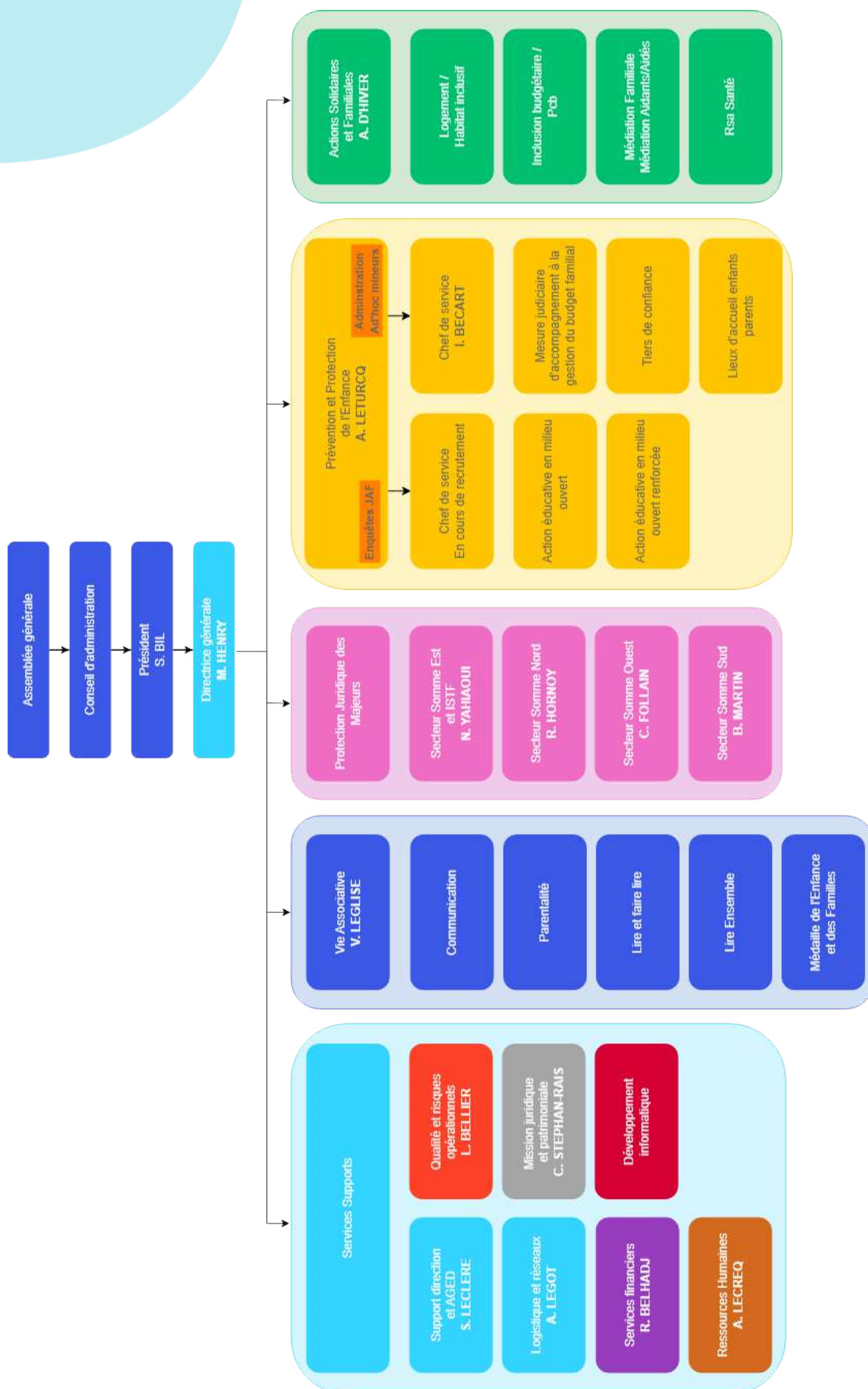
Ces nouveaux locaux proposent des meilleures conditions d'accueil pour les familles et personnes accompagnées. Ils sont plus adaptés pour les équipes et permettent une meilleure communication. Ils permettent également de développer les activités de l'Udaf, avec notamment l'ouverture d'un lieu d'accueil enfants/parents, le Cerf-volant, l'aménagement d'un bureau adapté pour les associations et de nouvelles activités qui ont vu le jour en 2023 comme la médiation familiale et la médiation aidants-aidés mais aussi d'autres projets à venir.

Un grand moment pour l'Udaf de la Somme s'est déroulé le vendredi 24 mars 2023 : l'inauguration des nouveaux locaux en présence d'associations adhérentes, de bénévoles, de salariés et de nombreux partenaires.

Pour l'occasion, les invités étaient attendus dès 10h00 pour effectuer une visite des locaux. A 11h00, tout le monde s'est dirigé à l'extérieur pour la cérémonie de coupe de ruban afin de marquer officiellement l'installation de l'Udaf de la Somme dans ces nouveaux locaux. Ensuite se sont succédés au sein de notre grande salle de réunion plusieurs discours qui ont honoré cette nouvelle page de vie pour notre institution familiale. Pour finir, l'inauguration s'est terminée autour d'un verre de l'amitié au sein de la salle convivialité des nouveaux locaux.



► Organisation générale



► Accueil et gestion électronique des documents (Aged)

● Qu'est-ce-que c'est ?

- **L'accueil du public**, les usagers, les visiteurs extérieurs, les prestataires et les fournisseurs sont reçus à la borne d'accueil où une secrétaire renseigne, oriente et accompagne le visiteur. En grande majorité, les personnes accueillies sont des majeurs protégés qui souhaitent prendre connaissance de leur situation, de leur état de compte ou ont des demandes particulières et des rendez-vous.
- **Le standard téléphonique**, régule en partie les appels aux délégués le matin et prend les messages des assistantes les après-midis. On estime à 90% la part des usagers dans les appels téléphoniques au standard.
- **Le traitement des e-mails** de l'adresse service courrier et Sécuribox. Il s'agit de la boîte mail regroupant toutes les adresses mail udaf.org des usagers. Ainsi, toutes les correspondances leur étant adressées sont indexées par le service Aged.
- **Le traitement du courrier**, tri, ouverture et distribution aux services concernés.
- **La Gestion Electronique des Documents (Ged)** : la numérisation et l'indexation des documents sont des activités liées principalement aux majeurs protégés. La digitalisation des documents permet la constitution de dossiers numériques sécurisés des usagers. La base d'information est donc partagée, disponible et accessible aux personnes autorisées.

● Événements marquants

- Création du guide de l'accueil destiné aux salariés de l'accueil.
- Augmentation d'accueils pour l'externe.
- Augmentation des visites quotidiennes.

● Chiffres clés



4 756 visites en 2023
et en moyenne **19** personnes par jour.

34 426 appels répondus soit **2 702** en moyenne par mois.



Indexation de plus de **89 000** documents en 2023.

1 responsable
4 professionnelles (accueil,
standard/sécuribox et
courrier/indexation)

Perspectives 2024

- Harmonisation des pratiques d'indexation entre secrétaires et assistantes (par services).
- Changement de type d'affranchissement.

► Logistique et réseaux informatiques

● Qu'est-ce-que c'est ?

- Gestion des bâtiments de l'Udaf : 36 rue du général Leclerc à Amiens ; 10 rue Haute des Tanneurs à Amiens ; 10 rue Pingre à Amiens et place Max Lejeune à Abbeville.
- Gestion des bâtiments « Famille - Gouvernante » : deux maisons à Amiens ; une maison à Abbeville et une maison à Roye.
- Gestion des travaux (cuisine, chauffage etc.).
- Gestion du parc de véhicules.
- Gestion des archives.
- Gestion des outils informatiques.
- Proposition de formations en interne sur les outils utilisés pour améliorer les compétences des salariés (sécurité informatique, logiciel évolution, Wildix, Ameli, outils bureautiques, etc.)

● Événements marquants

- Récupération et gestion de la flotte automobile et du parc immobilier.
- Installation de la cuisine pour des ateliers rue du Général Leclerc.
- Renouvellement de la téléphonie.
- Installation et équipement de l'appartement pour l'Aemo Renforcée.
- Réaménagement du service Pjm suite à la réorganisation du service avec de multiples déménagements, des raccordements réseaux informatiques et téléphoniques.

1 responsable
2 professionnels

● Chiffres clés



3 formations à l'informatique.



38 véhicules.

118 personnes formées.



4 locaux Udaf.

4 maisons « Famille - Gouvernante ».



Perspectives 2024

- Changement de la flotte de véhicules (40 véhicules), des boîtiers informatiques et téléphones.
- Achèvement de la vente des locaux rue Haute des Tanneurs.
- Entretien et aménagement des locaux (local pour la médiation, réalisation d'un abri fumeur, déménagement du Laep le Jardin Bleu).

► Comptabilité

• Qu'est-ce-que c'est ?

Les services financiers de l'Udaf s'organisent sur 3 axes.

1^{er} axe : Comptabilité tutélaire,

2^{ème} axe : Comptabilité générale,

3^{ème} axe : Production budgétaire.

- Dans le 1^{er} axe, la comptabilité tutélaire s'organise en deux activités : la gestion et le règlement de factures pour les majeurs (4000 factures en moyenne par mois) et la gestion des mesures avec les frais de gestion.
- Dans le 2^{ème} axe, la comptabilité générale pilote les dossiers comptables et paye de l'Udaf (factures fournisseurs, paies salariés, frais de déplacement, travaux comptable, trésorerie, etc.).
- Dans le 3^{ème} axe la comptabilité générale fournit les données budgétaires pour la construction des comptes administratifs, rapports financiers, arrêtés des comptes.

• Événements marquants

- Déploiement avec les actions nouvelles/absorbées.
- Audit sur les frais des gestion.

• Chiffres clés

 Budget de l'Udaf : environ **8 M€** (18 activités).

4 000 factures gérées par mois par la comptabilité tutélaire.

50 factures gérées par mois par la comptabilité générale.



50 notes de frais gérées par mois.

140 bulletins de salaire et chèques déjeuner gérés par mois.



Perspectives 2024

- Optimisation des processus budgétaires.
- Absorption de l'activité existante et fiabilisation des processus.
- Recherche de nouveaux financements.
- Travail sur la mobilité.
- Dématérialisation des notes de frais.

► Ressources humaines

● Qu'est-ce-que c'est ?

Les Ressources humaines consistent à déterminer les besoins de l'association, recruter et former de nouveaux salariés, assurer le développement professionnel et les performances afin de faire grandir le capital humain tout en assurant le bien-être au travail.

● Événements marquants

- Renouvellement du Comité Social et Economique.
- Signature des avenants télétravail et aménagement et organisation du temps de travail.
- Détection de Potentiel Managérial (expérimentation).
- Baromètre Social Institutionnel.

1 directrice
1 assistante

● Chiffres clés



133 salariés pour 129,8 équivalent temps plein.

13,91 % de turn-over.



Absentéisme 2022 :

- Au total : **1 522,5** jours d'arrêts maladie.
- **392** jours concernant les arrêts de moins de 8 jours.
- Taux d'absentéisme : **5,6 %**.



11 506 heures de formations (App et études de situations comprises).

97 salariés formés.



Absentéisme 2023 :

- Au total : **1 462** jours d'arrêts maladie.
- **385** jours concernant les arrêts de moins de 8 jours.
- Taux d'absentéisme : **4,79 %**.

Perspectives 2024

- Campagne d'entretiens d'évaluation.
- Sessions de recrutement d'ambassadeurs Protection juridique des majeurs.
- Marrainage d'étudiants de l'Apradis en 3^{ème} année de Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (Dees) et Diplôme d'État d'assistant de service social (Deass).

► Qualité et risques opérationnels

• Qu'est-ce-que c'est ?

La mission qualité et risques opérationnels est une mission qui vise à développer un accompagnement de qualité, à placer l'écoute, la bienveillance et la participation des personnes accompagnées au cœur des réflexions et des pratiques professionnelles. L'évaluation et l'ajustement s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue permettant l'harmonisation et la sécurisation des pratiques professionnelles.

• Événements marquants

- Auto-évaluation de l'Udaf.
- Évaluations des services d'Action éducative en milieu ouvert (Aemo) et de Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (Mjagbf).
- Mise en place du logiciel Ageval pour la gestion des événements indésirables et stockage des procédures.
- Participations des personnes accompagnées pour des enquêtes et pour le comité des personnes accompagnées (réalisation d'une carte de vœux et de la charte des personnes accompagnées en facile à lire et à comprendre).

1 responsable
1 assistant

• Chiffres clés



3 enquêtes de satisfaction Aemo et une enquête de satisfaction Mjagbf avec un taux de réponse moyen de **37%**.

4 réunions du Comité des dossiers sensibles :

- A suivre et sensibles = **10** dossiers (dont 3 entrées en 2023).
- Pénibles en incivilités = **4** dossiers.
- A surveiller avant sortie = **3** dossiers.



Depuis 2019, **63** dossiers sont sortis du Comité.

6 comités participatifs de personnes accompagnées Pjm organisés avec en moyenne **5** personnes accompagnées présentes.



20 contrôles opérés dans les services sur l'ensemble des services.



Perspectives 2024

- Évaluation du service de Protection juridique des majeurs (Pjm).
- Déploiement du logiciel Ageval.
- Suivi du plan d'amélioration continue.
- Mise en place de comité des personnes accompagnées pour d'autres secteurs Pjm, les services d'Aemo et Mjagbf.
- Mise en place de correspondants qualité et éthique.



► Mission juridique et patrimoniale

● Qu'est-ce-que c'est ?

La Mission juridique et patrimoniale est une mission support œuvrant en transversalité pour l'ensemble des services de l'institution mais dont la majorité des actions porte sur les services de protection juridique des majeurs.

L'intervention de la Mission Juridique et patrimoniale, en conseil ou en traitement, s'effectue dans le cadre légal du service concerné. Elle a vocation à intervenir, d'une part, sur des problématiques juridiques ou judiciaires, et d'autre part, sur des questions d'ordre patrimonial.

La Mission juridique et patrimoniale assume le traitement de mesures spécifiques (Ad'hoc mineur ou majeur, subrogé, présomption d'absence).

● Événements marquants

- **Immobilier** : l'exercice 2023 a confirmé l'apport de la fonction de gestionnaire patrimoine immobilier en maintenant le nombre de ventes réalisées malgré un marché baissier. Les ventes se sont réalisées en moyenne à 103,17% de leur valeur vénale. Cela confirme la promotion des intérêts des majeurs dans un contexte difficile pour les vendeurs.
- **Patrimoine** : en 2023, du fait de la hausse des taux d'intérêts et du plafond du Livret d'Épargne Populaire, un travail d'optimisation sur les livrets A et les LEP a été initié et se poursuivra en 2024.

1 responsable
4 professionnels
1 mécénat de compétence

● Chiffres clés

1 128 immeubles détenus bâtis et non bâtis par les majeurs.



55 ventes, 37 inventaires immobiliers et 74 estimations réalisés.



Le solde des avoirs détenus par les majeurs protégés, hors comptes de fonctionnement et de retrait, se chiffre à **88 419 923** Euros pour l'exercice 2023.



72 mesures Ad'hoc, présomption d'absence, subrogé.

Perspectives 2024

- Harmonisation des moyens du service.
- Amélioration du lien avec les services.
- Finalisation de la vente des locaux rue Haute des Tanneurs en lien avec la Direction Générale.

► Tiers – Lieu « Autrement »

● Qu'est-ce-que c'est ?

A l'origine, ce projet a été travaillé dans le cadre du Ptce (Pôle territorial de coopération économique) d'Amiens Métropole « Une ville idéale ». Il s'agit d'un tiers lieu à destination des aidants situé à Amiens et accessible à tous les samariens.

Ce projet est né suite à la réalisation d'une étude sur la proche aidance sur le territoire de la Somme qui a permis d'établir une cartographie des acteurs et de mener un questionnaire visant à recueillir les besoins des proches aidants locaux (questionnaire administré à 228 proches aidants).

Cette étude a permis de mettre en lumière le fait que des dispositifs existent dans la Somme, mais qu'ils sont peu connus des proches aidants et des professionnels, et qu'ils ne couvrent pas l'ensemble des besoins. Il ressort également que chaque dispositif cible davantage les besoins de la personne aidée que ceux du proche aidant.

Les problématiques rencontrées par les proches aidants, de manière générale et transversale à toutes formes d'aide apportée, sont :

L'isolement, le développement de pathologies, le poids des normes sociales et la difficulté à trouver de l'information.

Par ailleurs, cette initiative a révélé que les proches aidants du territoire aspirent à des rencontres entre pairs, ainsi qu'à des services d'écoute, d'aide administrative, des espaces de répit et de ressourcement.

Ce projet s'intègre dans le cadre du projet associatif.

● Événements marquants

- Co-organisation du colloque et de la première journée dédiée aux proches aidants à Amiens, le 15 juin.
- Présentation et validation du financement d'un poste de chargé d'études par le Fidess Malakoff Humanis.
- Mise en place du groupe de travail avec les proches aidants.

● Chiffres clés



Les proches aidants sont principalement **des femmes de 55 à 65 ans** souvent actives.

15 % de la population de la Somme est en situation de proche aidance.



13 proches aidants bénévoles.

1 chargée d'étude et de développement

Perspectives 2024

- Impliquer activement les groupes de proches aidants dans la conception du projet.
- Lancer des actions telles que des groupes de parole et diverses activités.
- Développer le projet sur les aspects financiers et de localisation : répondre aux appels à projets, solliciter des partenariats avec des entreprises locales et des fondations.
- Mettre en place des comités de pilotage et de suivi internes et externes à l'Udaf.

► Communication

• Qu'est-ce-que c'est ?

Communication interne : L'Udaf dispose d'un Intranet où les salariés peuvent trouver les informations de l'Institution qu'elles relèvent de la Vie associative ou du fonctionnement des services.

Un journal mensuel appelé « Fil'infos » est réalisé. Il revient sur les chiffres clés des services, les faits marquants du mois, les événements à venir, le carnet de l'Udaf et le rappel des différentes ressources mises à disposition des salariés. Il offre également aux salariés un espace de parole libre.

Communication externe : L'Udaf a continué de développer sa communication auprès des familles, des partenaires et des pouvoirs publics en 2023. L'Udaf alimente continuellement ses réseaux sociaux ainsi que son site Internet. Elle continue de publier son journal d'information « Aux côtés des familles » deux fois par an. L'Udaf s'efforce d'adapter perpétuellement ses supports de communication afin de répondre au mieux aux attentes des familles et des partenaires.

• Événements marquants

- L'Udaf développe sa communication via la création de vidéos.
- Plusieurs passages à la radio France Bleu Picardie et à la télévision France 3 Picardie.
- L'Udaf dénombre plus de 1000 abonnés sur ses pages Facebook et Linked'In.
- Refonte du « Fil'infos », lettre interne de l'Udaf.

1 responsable
1 assistante

• Chiffres clés

 **1 006** followers sur Facebook.

1 129 followers sur Linked'In.



 **16** abonnés sur Youtube.

5 vidéos réalisées en 2023 soit **9** vidéos sur la chaîne Youtube de l'Udaf.



 **1 535** vues sur les 9 vidéos de l'Udaf.



14 919 visiteurs sur le site web de l'Udaf.



2 journaux externes « Aux côtés des familles ».



10 Fil'infos plus **1** spécial.

Perspectives 2024

- Refonte des plaquettes aux couleurs du réseau Unaf-Udaf-Uraf.
- Continuer à développer la présence de l'Udaf sur les réseaux sociaux (Facebook, Linked'In et Youtube).

► Parentalité

● Qu'est-ce-que c'est ?

Devenir parent puis accompagner son enfant s'apparente parfois à une aventure ! Des moments de découverte, de joie mais aussi beaucoup de questions... C'est pourquoi l'Udaf de la Somme, déjà engagée auprès des partenaires dans le champ de la parentalité depuis de nombreuses années, a souhaité développer des actions de soutien à la parentalité au bénéfice du tout public.

L'Udaf propose depuis trois années l'action «Escape Family» inscrite dans le Reaap de la Somme, un jeu ludique, basé sur le principe d'un escape game, abordant la prévention des risques des écrans et/ou des risques domestiques, l'alimentation, la scolarité, etc. L'Udaf fait partie des réseaux parentalité existant sur le Département et travaille sur l'ouverture d'un lieu parentalité.

● Événements marquants

- Rattachement de la parentalité à la Vie associative en novembre 2023.
- Lancement de l'action en faveur des parents porteur d'un handicap en deux temps :
 - une matinée au Laep le Cerf-Volant pour les parents avec enfants de 0-5 ans.
 - une matinée jeux de société un samedi pour parents avec enfants de 6 ans et plus dans la salle de convivialité de l'Udaf.
- Développement de l'Escape Family version numérique.

● Chiffres clés



6 Escape Family.

105 personnes :

- **39** parents.
- **66** enfants
- Soit **37** familles.



7 réseaux parentalité.

1 responsable
1 chargée de mission
parentalité

Lieux des Escape Family



Perspectives 2024

- Ouverture d'un lieu de soutien à la parentalité.
- Continuité du travail avec les réseaux parentalité de la Somme.
- Obtention du label « p@rents, parlons numérique » pour l'Escape Family numérique.



► Partager la lecture

● Qu'est-ce-que c'est ?

Cette action vise à rendre la lecture accessible à tous dès la petite enfance et à renforcer les liens sociaux et la solidarité. Elle lutte contre l'illettrisme et vise une émancipation grâce à la culture et la littérature. Elle se décline en deux dispositifs :

- **Lire et faire lire**, qui donne le goût de lire aux enfants depuis presque 25 ans. Il favorise la rencontre et le dialogue intergénérationnel entre des enfants (de 0 à 11 ans) et des personnes de plus de 50 ans. C'est un dispositif national co-porté par l'Udaf et la Ligue de l'Enseignement de la Somme.
- **Lire Ensemble**, qui lutte contre l'isolement des personnes en situation de vulnérabilité (perte d'autonomie, handicap, précarité économique, illettrisme, etc.). Il vise à créer du lien social intergénérationnel et faire vivre la solidarité autour du livre.

● Événements marquants en 2023

Lire et faire lire

- Co-organisation de la journée départementale pour les bénévoles le 21 novembre à Amiens.
- Nouveau bénévole relais sur le secteur d'Amiens depuis septembre 2023.
- Présences de bénévoles lors d'événements : visite d'une école dans une usine textile, participation à une rando-contée, animation d'atelier lecture lors d'une journée parentalité, etc.

Lire Ensemble

- Lancement de Lire Ensemble le 18 octobre lors des Semaines d'informations sur la santé mentale (Sism) dans un foyer d'hébergement de Cagny.

● Chiffres clés (année scolaire 2022-2023)



116 bénévoles dont **38** nouveaux.

58 structures sur **27** communes.



5 formations et **45** personnes formées.

1 responsable
1 coordinatrice

8 bénévoles relais sur **6** secteurs



Perspectives 2024

- Déploiement de Lire Ensemble.
- Rencontre avec un professionnel du livre jeunesse (illustratrice) à Abbeville.
- Présence sur les salons du livre de la Somme (Abbeville, Ault, Mers-les-Bains, etc.)
- Organisation des 25 ans du dispositif Lire et faire lire pour 2025.



► Médaille de l'Enfance et des Familles

● Qu'est-ce-que c'est ?

La Médaille de l'enfance et des Familles est une distinction honorifique qui existe depuis plus de 100 ans.

Elle est décernée aux mères et aux pères de famille qui élèvent ou ont élevé au moins quatre enfants. Elle est également décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevés dignement un ou plusieurs enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile.

Elle peut également être délivrée aux bénévoles et professionnels intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance.

Cette décoration rend hommage au mérite de ces personnes et leur témoigne la reconnaissance de la Nation. L'attribution de la médaille de l'enfance et des familles fait l'objet d'une promotion par an.

● Événements marquants

- La réforme du texte de loi en février 2022 a entraîné un report des dossiers 2022 pour la promotion 2023.

● Chiffres clés



5 dossiers instruits.

3 médailles attribuées.



Mère de famille de 4 enfants demeurant à Estrées-Mons.

Mère de famille de 6 enfants demeurant à Montdidier.

Père de famille de 8 enfants demeurant à Saint-Valéry-sur-Somme.



1 responsable
1 assistante

Perspectives 2024

- Formaliser le nouveau rythme d'attribution de cette distinction avec la Préfecture au regard du nouveau texte de 2022.



► Protection juridique des majeurs

● Qu'est-ce-que c'est ?

La mesure de protection est une décision judiciaire d'accompagnement individualisé émise par le juge des contentieux de la protection pour les adultes vivant de manière autonome ou dans des établissements de soins, médico-sociaux et sociaux.

Elle se décline en plusieurs types de mesures telles que la tutelle, la curatelle, la sauvegarde de justice et la Maj (Mesure d'accompagnement judiciaire).

La mesure de protection est temporaire et vise principalement à promouvoir l'autonomie tout en assurant la protection des biens et du logement, tout en respectant le principe d'autodétermination. Elle est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des personnes majeures qui peuvent nécessiter un accompagnement judiciaire en raison de leur situation de vie particulière.

En mettant l'accent sur l'équilibre entre autonomie et protection, cette mesure cherche à préserver les droits et la dignité des individus concernés.

● Événements marquants

- Création d'un quatrième service.
- Lancement des travaux d'écriture du Référentiel de bonnes pratiques professionnelles (Rbpp), avec la rédaction d'un premier module relatif à l'ouverture d'une mesure.

● Chiffres clés

 **2 688** mesures gérées sur l'année 2023.

208 ouvertures.

180 clôtures.

 **68 %** domicile.

32 % établissement.

4 chefs de service

48 délégués

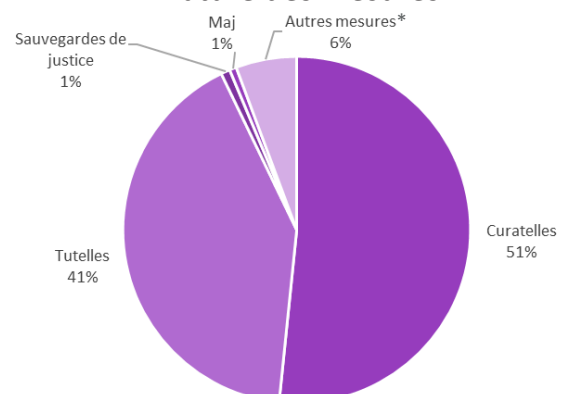
11 assistantes

2 référents technique
et pédagogique

2 stagiaires Cnc

1 alternante

Nature des mesures



Perspectives 2024

- Mise en œuvre du 4^{ème} service.
- Évaluation du service.
- Cotation des mesures.
- Mise en place de « ma mesure et moi ».
- Poursuite des travaux des autres modules du Référentiel de bonnes pratiques professionnelles.

► Information et soutien aux tuteurs familiaux (Istf)

● Qu'est-ce-que c'est ?

L'Information et le soutien aux tuteurs familiaux est l'accompagnement et le conseil auprès des familles qui souhaitent ou gèrent la mesure de protection juridique d'un proche.

L'Udaf est l'un des deux interlocuteurs de l'Istf de la Somme. Elle répond aux demandes directes des familles ainsi qu'à la plateforme téléphonique gratuite (du lundi au vendredi de 9h à 12h) qui est mise à leur disposition au niveau régional. Les appels sont pris en charge par l'assistante dédiée au service pour une orientation vers la réponse ou pour une prise de rendez-vous avec un professionnel. Ces derniers se déroulent à l'Udaf ou sur des lieux de permanence répartis dans tout le département, notamment dans les trois tribunaux, ou au domicile des familles à leur demande.

● Événements marquants

- Interventions collectives au Foyer d'accueil médicalisé d'Harbonnières le 4 avril, à l'Ehpad de Doullens le 28 septembre et à l'Ime de Doullens le 20 octobre.
- Présence sur différents salons : la caravane des aidants à Amiens le 15 juin, Agora à Amiens le 9 septembre, le forum de la santé mentale à l'Epsm à Dury lors des Sism le 10 octobre et le forum de l'Épide à Doullens le 10 octobre.

1 responsable
3 délégués
1 assistante

● Chiffres clés



302 appels et mails.

55 permanences.



10 rendez-vous individuels.

10 actions collectives.



Permanences dans les Tribunaux :



Perspectives 2024

- Déploiement des actions collectives vers les Établissements et services sociaux et médico-sociaux notamment les Esat.
- Développer les interventions vers les établissements hospitaliers (contact avec les assistantes sociales de l'hôpital).
- Projet de participation à une émission de radio sur France Bleu Picardie.



► Action éducative en milieu ouvert (Aemo)

● Qu'est-ce-que c'est ?

Elle consiste en l'intervention à domicile d'un travailleur social pour une durée variable (de 6 mois à 2 ans, renouvelable jusqu'aux 18 ans de l'enfant). Le travailleur social travaille avec enfants et parents sur les problématiques repérées dans l'ordonnance. A échéance, il fait un rapport au juge et à l'Aide Sociale à l'Enfance (Ase) pour indiquer comment il perçoit l'évolution de la situation et formuler les préconisations au magistrat.

La mission de l'Aemo est de protéger les mineurs dont la santé, la sécurité ou la moralité sont en danger ou lorsque leurs conditions d'éducation sont compromises. Le travailleur social intervient pour soutenir et conseiller les parents dans leur rôle éducatif. Il les aide à retrouver leur autorité afin que les enfants grandissent dans un environnement stable et sécurisé.

Le but de l'Aemo est de favoriser le maintien des enfants au domicile familial.

● Événements marquants

- L'année 2023 aura été marquée par l'évaluation de la Haute Autorité de Santé (Has) qui reconnaît la qualité du travail portée par les équipes du service Aemo.

Moyenne globale de l'évaluation : 3,72/4.

14 critères imposés validés sur 16 avec 14 étoiles.

- Les situations de plus en plus dégradées interpellent, des mesures nous sont confiées fautes de places disponibles dans les autres dispositifs existants et qui ont des conséquences sans appel : **40 placements** en 2023 (contre 12 en 2022). Soit **21 %** des enfants que nous accompagnons.

● Chiffres clés



Habilitation pour **198** mesures et autorisation complémentaire jusqu'à **330**.

1 directrice de pôle
12 professionnels

221 mesures instituées.

183 mains-levées.



529 enfants suivis sur 2023.

Perspectives 2024

- Consolider notre surcroît d'activité, ce qui permettrait une stabilisation des équipes. Notre objectif est d'obtenir une habilitation à 360 mesures.
- Signature d'un Cpom (Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens) avec le Département.

► Action éducative en milieu ouvert renforcée (Aemo R)

● Qu'est-ce-que c'est ?

L'Aemo Renforcée portée par l'Udaf de la Somme est une mesure de protection judiciaire ordonnée par les Juges des enfants (art 375-2 du code civil). Elle permet à 20 enfants âgés de 0 à 6 ans (et peut être étendue au reste de la fratrie) vivant dans leur milieu familial en situation de grandes difficultés d'être accompagnés et soutenus afin d'enrayer les problématiques repérées par les magistrats.

En complément des objectifs de la mesure d'Aemo, l'Aemo R permet de proposer un rythme soutenu d'interventions (visite à domicile a minima 2 fois par semaine) et offre la possibilité de proposer une solution d'hébergement exceptionnelle ou périodique afin d'observer et de soutenir la parentalité puisque le repli sera prioritairement organisé par l'accueil en nuitée d'un enfant avec l'un de ses parents.

Une astreinte est mise en place pour les urgences, 7j/7 et 365j /an afin de répondre aux familles qui traverseraient des moments de crises ou tension sur des temps de fermeture du service.

● Événements marquants

- En février 2023, l'Udaf répond à un appel à projets pour la création d'un service d'Aemo R (0-6 ans) financé par le Département et apprend en août qu'elle est retenue.

Le 23 novembre le service ouvre ses portes, les premières mesures arrivent le 30 novembre.

1 directrice de pôle
4 professionnelles

● Chiffres clés



Habilitation de **20** mesures.

11 enfants accompagnés et leurs parents.



Perspectives 2024

- Se faire connaître auprès des partenaires (Ase mais aussi les maisons d'enfants à caractère social tel que le Centre départemental de l'enfance et des familles (Cdef)) afin que des orientations de jeunes en fin de placement puissent être accompagnées le plus précocement possible par nos services pour sécuriser leur retour dans leur famille.
- Objectif d'un taux d'activité de 100 %.
- Valoriser les indicateurs de réussite éducative, les outils et les médiations mis en places.
- Signature d'un Cpom avec le Département.

► Enquête Jaf

● Qu'est-ce que c'est ?

Pour prendre sa décision, le Juge aux affaires familiales (Jaf) peut ordonner des enquêtes sociales appelées également « enquêtes Jaf ». Elles permettent d'évaluer l'environnement de l'enfant et les conséquences des décisions prises sur sa vie (article 373-2-12 du Code civil).

Les enquêtes Jaf retracent les parcours individuels, la vie de couple, la situation des parents depuis leur séparation, la dynamique familiale, les conditions de vie des enfants et rassemble des témoignages de professionnels. Elles proposent en conclusion un dispositif de prise en charge des enfants et émet un avis sur la façon dont l'autorité parentale est exercée. L'approche de la famille est globale : elle intègre les dimensions psychologiques, environnementales, culturelles, économiques et matérielles.

Les enquêtes sociales sont réalisées dans un délai moyen de trois mois. L'enquêteur social rencontre chaque parent individuellement et en présence des enfants qui font eux aussi l'objet d'entretiens individualisés. Ces différents entretiens sont complétés par des contacts avec les écoles, médecins, psychologues, psychiatres ou travailleurs sociaux selon les situations des familles concernées.

L'enquêteur social rendra alors un rapport d'enquête au juge où figurent ses constatations et les solutions qu'il propose.

● Événements marquants

Ce service est rattaché au Pôle Prévention et protection de l'enfance depuis novembre 2023.

● Chiffres clés



9 enquêtes Jaf réalisées.

14 sollicitations des magistrats
(dont 7 sur le dernier trimestre).



1 directrice de pôle
2 professionnels

Perspectives 2024

- Organisation des professionnels du pôle afin de répondre de façon réactive et efficiente aux sollicitations des juges aux affaires familiales.

► Administration Ad'hoc pour mineurs

● Qu'est-ce-que c'est ?

L'administrateur Ad'hoc est une personne physique ou morale inscrite sur la liste de la cour d'appel de son ressort. Il est désigné par un juge ou le procureur de la République pour accompagner un enfant dans une procédure judiciaire ou administrative, ou dans le cadre de la gestion de son patrimoine, lorsque ses parents sont en opposition d'intérêts ou ne peuvent le faire. L'administration Ad'hoc permet la représentation d'un mineur non émancipé par un tiers, lorsque, dans une procédure, ses intérêts apparaissent en opposition avec ceux de ses représentants légaux ou lorsque ceux-ci sont dans l'incapacité de le représenter. Sa mission prend fin lorsque la décision de justice définitive a été prononcée ou à la majorité de l'enfant.

L'administration Ad'hoc pour mineurs prend ainsi toute sa place au sein d'une large palette d'actions, de services et de représentations destinés à protéger les enfants et garantir leurs droits et leur bien-être.

Ces mesures sont menées en partenariat avec le service juridique et patrimonial.

● Événements marquants

- Formation au mandat Ad'hoc de deux professionnels du service Prévention et protection de l'enfance par l'Unaf.

1 directrice de pôle
3 professionnels
(2 service Aemo et 1 service
juridique et patrimonial)

● Chiffres clés



3 mineurs accompagnés.

Perspectives 2024

- Réflexion à mener autour d'un élargissement des champs d'intervention en Ad'hoc notamment auprès des mineurs non accompagnés et des mesures civiles.

► Mesure d'aide à la gestion du budget familiale (Mjagbf)

● Qu'est-ce-que c'est ?

La Mjagbf est une mesure de protection de l'enfance qui permet de mettre en place un accompagnement social, éducatif et budgétaire des familles autour de la gestion des prestations familiales dans l'intérêt de l'enfant.

La mesure s'adresse en particulier à des familles qui ne parviennent pas à faire un usage approprié des prestations familiales au regard des besoins de l'enfant.

Le délégué a comme mission d'accompagner la famille vers une gestion autonome du budget familial permettant de répondre en particulier aux besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants.

La Mjagbf est la première mesure de protection de l'enfance, prononcée par le juge des enfants, dont la mission est légalement fixée en référence aux besoins de l'enfant. La gestion du budget est une porte d'entrée dans l'accompagnement de familles en difficultés. Le délégué aux prestations familiales initie un travail de soutien à la parentalité, articulé autour de l'apprentissage de savoir-faire concrets. Elle permet ainsi de trouver des solutions pour le maintien des enfants au domicile. Dans les situations de placement, elle permet d'investir le lien avec l'enfant et le maintien dans le logement afin de faciliter le retour définitif de l'enfant ou d'exercer le droit de visite et d'hébergement des parents.

● Événements marquants

L'année 2023 a été marquée par l'évaluation du service Mjagbf par la Haute Autorité de Santé (Has), ce qui va permettre une amélioration de nos outils dans l'accompagnement des familles.

Moyenne globale de l'évaluation : 3,31/4.

7 critères imposés validés sur 1 avec 14 étoiles.

1 directrice de pôle
1 cheffe de service
6 déléguées aux prestations
familiales,
1 contrat de
professionnalisation,
1 assistante

● Chiffres clés



238 familles soit **659 enfants**.

52 mesures instituées.

37 mesures clôturées.



Perspectives 2024

- La Mjagbf a été peu instituée par les juges des enfants ces dernières années, car méconnue. Notre service a entrepris depuis 3 ans de la faire connaître auprès des différents partenaires du territoire et plus particulièrement des magistrats. Cela a l'effet escompté puisque nous constatons une augmentation régulière depuis 2020. Nous envisageons de poursuivre cette démarche en 2024.

► Dispositif de soutien aux Tiers de confiance (Tdc)

● Qu'est-ce-que c'est ?

Le dispositif de soutien aux Tiers de confiance est un dispositif gratuit et ouvert à tous les Tdc de la Somme. C'est un lieu d'écoute, de soutien et d'information.

Nous clôturons en 2023 la troisième année d'expérimentation du dispositif. Lors de la première année, appuyé par le texte de loi d'Adrien Taquet, notre souhait était de soutenir et d'accompagner les Tdc du territoire de la Somme dans leur mission.

Pour cela, les équipes ont mis en place au sein du dispositif différents outils comme une permanence téléphonique ; une adresse mail ; des actions collectives sur les territoires du département afin d'aller à la rencontre des Tdc et leur offrir un espace de paroles ; des visites à domiciles et une présentation du dispositif aux différents acteurs des territoires.

2023 fut une année riche en partenariats et en actions collectives. Les Tdc repérés lors de l'ouverture du dispositif ont aujourd'hui le réflexe d'interpeller l'Udaf en cas de besoin. Le dispositif est également un soutien pour les travailleurs sociaux exerçant en Aemo notamment.

Avec l'exercice de cette troisième année, le dispositif commence à être bien repéré sur les territoires.

● Événements marquants

Durant cette année, l'Udaf a mis à contribution les Tiers de confiance dans l'élaboration d'un guide. Il s'agissait de partir de leurs constats et de leurs questions lors de leur nomination au statut de Tdc et de répondre à ces questions afin que le Tdc soit moins démunis dans les démarches à réaliser.

1 directrice de pôle
1 cheffe de service
2 professionnelles,
1 contrat de
professionnalisation,
1 secrétaire

● Chiffres clés



18 actions collectives.

36 Tdc rencontrés.



370 courriers.

16 mails reçus.



27 permanences téléphoniques.

210 appels.

5 visites à domicile.



18 accompagnements dans les démarches.

Perspectives 2024

- Le dispositif de soutien aux Tiers de confiance, dans sa forme expérimentale, va se poursuivre en 2024, jusqu'à la parution d'un appel à projet.

► Lieux d'accueil enfant – parent (Laep)

● Qu'est-ce-que c'est ?

Un Laep est un lieu convivial, de parole et de jeu qui accueille des enfants, de leur naissance à leur 5 ans, en présence de leur(s) parent(s) ou d'un accompagnant, afin de favoriser la sociabilité et de prévenir l'éventuelle apparition de troubles. Il est inspiré de la Maison Verte, créée à l'origine par Françoise Dolto.

L'Udaf de la Somme gère deux Laep à Amiens : le Cerf-Volant (dans ses locaux au 36 rue du Général Leclerc) et le Jardin Bleu (rue Pierre et Maurice Garet).

Ce dispositif d'accueil « n'est ni une crèche, ni une halte-garderie, ni un centre de consultations ». Il est anonyme et libre. Deux accueillantes sont présentes à chaque séance. Leurs interventions s'appuient sur l'écoute et l'observation de l'enfant d'une part et des parents d'autre part. Ils favorisent les interrelations entre l'enfant et son parent, mais également entre les divers enfants accueillis et entre les divers adultes qui les accompagnent.

● Événements marquants

- L'absorption du Laep « le Jardin Bleu » par l'Udaf de la Somme en 2023.
- L'obtention du Fonds d'innovation petite enfance (Fipe) pour expérimenter un Laep itinérant sur le département avec pour objectif d'essaimer la création de ce type de lieu.

● Chiffres clés

Les séances d'accueil se déroulent au Cerf-Volant les lundis et mercredis de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h.



79 enfants



65 familles.

77 accompagnants.



Les séances d'accueil se déroulent au Jardin Bleu du mardi au vendredi de 14h à 18h et un lundi matin par mois de 9h à 11h.



163 enfants



136 familles.

186 accompagnants.



Perspectives 2024

- Ouverture d'une 4^{ème} et d'une 5^{ème} séances d'accueil au Cerf-Volant en 2024.
- Ouverture du Laep itinérant la Coccinelle en juin 2024.



► Logement

● Qu'est-ce-que c'est ?

L'**accompagnement logement** vise à accompagner et soutenir un ménage dans son accès ou son maintien dans un logement. Il s'agit d'un accompagnement global puisque tous les aspects de la vie de la personne sont pris en compte : situation sociale, familiale, budgétaire, professionnelle et environnementale.

Le service est mandaté par Action Logement et le Rectorat d'Amiens pour un accompagnement visant à lever les freins liés à une problématique logement (accès ou maintien) pour un public salarié (via Action Logement) ou salarié de l'académie d'Amiens. Cela représente une douzaine de mesures annuelles.

Une convention lie également l'Udaf à la Sip pour une action de Soutien à l'Insertion et à la Pérennisation dans le Logement (Sipl), dans le cadre du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (Avdl).

L'**Escape Home** est une action pédagogique et ludique créée par l'Udaf de la Somme, sur les droits et devoirs du locataire, les démarches liées au logement, les trucs et astuces du bien habiter. Cette action est reconnue par les partenaires qui nous sollicitent régulièrement.



● Événements marquants

- Malgré la perte du marché Asll conventionné avec le Conseil Départemental, l'accompagnement logement se poursuit au sein du service Actions solidaires et familiales. Il a de fait été nécessaire de réorganiser l'activité, désormais portée par une seule professionnelle à hauteur de 0,8 Etp.

● Chiffres clés



32 mesures Avdl annuelles.

12 mesures Action logement et académie d'Amiens.



5 Escape Home en 2023.

250 personnes touchées (enfants, jeunes et adultes) par les Escape Home.



1 cheffe de service
1 professionnelle
1 contrat de
professionnalisation

Perspectives 2024

- En collaboration avec la Sip, le service a répondu en novembre au nouvel appel à projet Fnadvl pour la reconduction de l'action Sipl à hauteur toujours de 32 mesures par an.
- A l'invitation de la Sip, nous avons également répondu au même appel à projet sur un autre axe, en partenariat avec la Nouvelle Forge, pour 25 mesures annuelles.

► Habitat inclusif

● Qu'est-ce-que c'est ?

L'habitat inclusif est une proposition d'habiter autrement, c'est-à-dire selon le label « Famille - Gouvernante », en colocation avec le soutien d'une aide à domicile, nommée Gouvernant(e). C'est une réponse non institutionnelle, souple, basée sur le libre choix de la personne. Cette alternative s'offre à des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou vieillissantes.

Entre quatre et six habitants y vivent en colocation fondée sur un Projet de Vie Sociale et Partagée co-construit avec eux.

● Événements marquants

- Ouverture de deux nouvelles maisons à Amiens et Roye, ce qui porte à vingt le nombre de logements au sein de ces habitats alternatifs.

● Chiffres clés



17 habitants.

20 places.



4 maisons.

3 villes accueillantes :



1 cheffe de service
1 coordinatrice
1 animateur
1 contrat de
professionnalisation



Perspectives 2024

- Actuellement est envisagé le projet d'une 5^{ème} maison pour 4 personnes à Flixecourt, en partenariat avec la Sip. Si le développement de cette activité reste essentiel, il est malgré tout soumis à l'aval du Conseil Départemental en charge du financement de l'Aide à la Vie Partagée qui représente le financement de notre fonctionnement.
- Stabilisation des enjeux budgétaire.
- Ouverture du logement Pmr de Roye.

► Inclusion budgétaire

● Qu'est-ce-que c'est ?

L'inclusion budgétaire regroupe plusieurs activités qui se fondent toutes sur la prévention, une réponse aux priorisations de consommation et une proposition d'accompagnement et de soutien des difficultés financières rencontrées par toute personne du département de la Somme. Elle englobe les Points Conseil Budget, la plateforme Agirpourmonbudget.fr, les actions collectives de prévention et de pédagogie budgétaire et le micro-crédit. Elle est également conventionnée avec Action Logement et le Rectorat d'Amiens.

● Événements marquants

- Le service d'inclusion budgétaire a été retenu dans le cadre d'un appel à projets du Conseil Départemental pour une action collective de prévention budgétaire auprès des salariés des associations de chantiers d'insertion.
- L'Udaf a obtenu un cinquième label Pcb.

● Chiffres clés

257 entretiens individuels.



19 interventions collectives soit 403 personnes en ateliers et chantiers d'insertion rencontrées.

60 personnes accueillies et 39 demandes reçues sur la plateforme Agirpourmonbudget.fr.



6 interventions lors des journées de prévention budgétaire du Snu.

41 demandes de microcrédit reçues.

25 dossiers de microcrédit instruits.

2 microcrédit accordés.



1 cheffe de service
2 professionnelles
1 assistante

15 permanences ont été tenues lors des audiences civiles et surendettement au sein des tribunaux de Péronne et Abbeville.



Perspectives 2024

- Proposition d'un Escape Budget à destination des jeunes de 12 à 15 ans afin de poursuivre les messages de prévention de manière ludique auprès d'une tranche d'âge pour laquelle il n'existe pas de dispositif spécifique.

► Médiation

● Qu'est-ce-que c'est ?

Le service de médiation familiale et de médiation aidants-aidés offre un espace de parole neutre et bienveillant qui vise à la résolution de conflits familiaux.

Dans le cadre de la médiation familiale, il s'agira de permettre à des parents en cours de séparation ou séparés de s'entendre notamment sur les intérêts des enfants. Il est alors possible d'élaborer un protocole parental, à faire homologuer par le juge aux affaires familiales.

La médiation aidants-aidés vise à apaiser les relations entre les proches et l'aidé, à faciliter la prise de décision au profit d'un proche vulnérable (mesure de protection juridique, entrée en Ehpad, proche-aidance, etc.).

● Événements marquants

- Ouverture du service le 1^{er} septembre 2023.

● Chiffres clés

6 personnes rencontrées pour des rendez-vous d'information ou de médiation.



50 professionnels rencontrés pour la promotion du service.

1 cheffe de service
1 professionnelle

Pour la médiation familiale, l'Udaf occupe des permanences en Ccas, en mairie et à la Maison pour tous d'Abbeville.



Pour la médiation aidants-aidés, l'Udaf intervient sur l'ensemble de la Somme.



Perspectives 2024

- L'année 2024 doit pérenniser le développement du service de médiation avec notamment un déploiement à l'Est du département.

► Rsa Santé

● Qu'est-ce-que c'est ?

L'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (Rsa) sur l'axe santé vise à débloquer les freins à l'insertion professionnelle liés à la santé des personnes. Ainsi, il s'agit d'accompagner les bénéficiaires dans une prise en compte des problématiques de santé qu'ils rencontrent afin que le traitement de ces dernières permette d'envisager ensuite l'insertion socio-professionnelle. Un des objectifs est également de veiller à repérer l'ensemble des besoins de la personne dans l'accès aux droits, l'adéquation du logement, la tenue du budget.

● Événements marquants

- L'Udaf a été retenue dans le cadre de l'appel à projet Insertion, en collaboration avec le Relais Social et l'Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et de leurs famille (Aefti).
- L'activité a démarré le 1^{er} septembre 2023.

● Chiffres clés

 **200** bénéficiaires du Rsa accompagnés
dont **80** bénéficiaires en file active pour
l'Udaf.

Marché de **3** ans.



3 informations collectives.

1 cheffe de service
1 professionnel

Perspectives 2024

- A l'édition du prochain appel à projet, une réflexion sera menée sur l'opportunité de poursuivre cette activité et/ou de la développer à d'autres profils de bénéficiaires du Rsa (jeunes parents, retraités, ...).

4. ANIMATEUR ASSOCIATIF



- ● Udaf : Union départementale des associations familiales
- ● Réseau Unaf – Udaf – Uraf
- ● Les mouvements à recrutement général
- ● Les mouvements à recrutement spécifique
- ● Les mouvements indépendants ou non fédérés

► Udaf : Union départementale des associations familiales

42

associations

8 106

suffrages

3 687

adhérents
dont 3 389 votants

Un soutien logistique aux associations

- Prêt de salle pour l'organisation de réunions ou d'actions spécifiques des associations (ex : prêt d'une salle chaque mercredi de novembre 2023 à juin 2024 à l'Apf France Handicap Somme pour leur activités manuelles et l'atelier théâtre & lecture).
- Mise à disposition d'un bureau partagé occupé par quatre associations en 2023.
- Domiciliation de cinq associations à l'Udaf.
- Impression de documents (plaquettes, flyers, rapports d'activité, etc.).
- Possibilité de gérer les adhérents via l'outil informatique « Adhélis ».
- Diffusion d'informations sur le site Internet de l'Udaf, les réseaux sociaux et dans la lettre externe « Aux côtés des familles ».

Une présence aux côtés des associations

- Participation aux Assemblées générales.
- Soutien administratif.
- Soutien financier avec le reversement des 10 % du fonds spécial.

Un développement du réseau associatif

- Visite de plusieurs associations adhérentes.
- Rencontre de nouvelles associations.

► Réseau Unaf – Udaf – Uraf

Action marquante en 2023

► Journées Présidents / Directeurs

Les 25 et 26 mars, l'Udaf de la Somme a accueilli la rencontre annuelle de l'Unaf des Présidents des Udaf et Uraf et des Directeurs des Udaf de France à Amiens.

200 participants ont fait le déplacement de Métropole et d'Outre-mer.

La journée a commencé par l'accueil de Sébastien Bil, président de l'Udaf de la Somme, de Brigitte Fouré, Maire d'Amiens, et de Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Unaf.

La matinée s'est poursuivie sur le thème des services portés par les Udaf avec les Caf, ponctuée par les interventions de Nicolas Grivel, directeur général de la Cnaf et Guillemette Leneveu, directrice générale de l'Unaf.

Pour illustrer cette thématique, Marion Henry, directrice générale de l'Udaf de la Somme, a présenté le Cerf-Volant, Lieu d'accueil enfants-parents.

L'après-midi, les participants ont notamment pu travailler sur « l'impact de la crise énergétique sur les associations, les usagers et les familles ». L'Unaf a également donné la parole à Walter Bouvais, conférencier et spécialiste des questions liées à transition. La présidente de l'Unaf a rappelé, dans son introduction, le fait que la crise énergétique avait fait émerger une prise de conscience collective sur la nécessité de mettre en place une démarche de sobriété énergétique.

La séquence du dimanche matin était consacrée aux dossiers propres au réseau : convention d'objectifs, évaluation et démarche d'amélioration continue de la qualité des services dans les Udaf, actualité de la protection juridique des majeurs, formation Unafor, plan stratégique du réseau, chantier développement associatif et information sur le label « P@rent, parlons Numérique ».



Le président, Sébastien Bil, et la directrice générale de l'Udaf de la Somme, Marion Henry, ont également participé à la journée annuelle des Présidents/Directeurs le 25 novembre à Paris.

► Les mouvements à recrutement général

Les associations familiales catholiques (Afc) |
153 adhérents

► 1 fédération, 2 associations : Amiens et environs et Picardie maritime

L'Afc Amiens a co-organisé mercredi 11 octobre avec la pastorale de la famille une conférence : « Neurosciences et couple - Comment surmonter les crises ? ».



Les associations familles rurales (Fr) | 641 adhérents

► 1 fédération, 12 associations : Beuvraignes, Canaples, Chaulnes, Dompierre-Becquincourt, Hangeest-en-Santerre, Le Hamel, Nesle, Pont-Remy, Rollet, Sains-en-Amiennois, Warloy-Baillon et Ufcs 80

L'association Familles rurales de Dompierre-Becquincourt organise régulièrement des ateliers yoga, gymnastique et danse de salon ou de rock.



La confédération syndicale des familles (Csf) |
19 adhérents

Ouverture d'une section de la Csf à Péronne.



L'association familles de France (Ff) Amiens et environs |
13 adhérents

L'association organise régulièrement des ateliers scientifiques et de travaux manuels en partenariat avec Les ateliers de la fermette.



L'union des familles laïques (Ufal) Amiens Métropole |
7 adhérents

L'Ufal a organisé une conférence sur la laïcité en établissement de soin à l'Udaf de la Somme le 14 décembre 2023.



► Les mouvements à recrutement spécifique

► Mouvements de type éducatifs ou professionnels

Les associations d'aide à domicile en milieu rural (Admr) |
752 adhérents

► 1 fédération, 7 associations : Amiens, Corbie et Bray-sur-Somme,
Esmerly-Hallon, Monchy-Lagache, Nesle, Roisel et Vignacourt

Les associations ont lancé en février 2023 un nouveau service pour les seniors : Numeric'aid. Il s'agit d'un service gratuit d'accompagnement au numérique à domicile pour les personnes âgées de 60 ans et plus résidant sur la communauté de communes Est de la Somme. Ce service sera déployé sur l'ensemble de la Somme d'ici à 2025.



Les maisons familiales rurales (Mfr) | 832 adhérents

► 7 associations : Beauquesne, Conty, Eclusiers-Vaux, Flixecourt,
Oisemont, Villers-Bocage et Yzengremer

L'association Mfr de Conty a fait intervenir l'Apf France handicap pour sensibiliser les élèves sur les différents types de handicap. Les élèves ont pu expérimenter un repas à l'aveugle, un parcours en fauteuil, un parcours avec canne blanche et un casque virtuel.



► Mouvements de type sociaux

L'association de parents et amis de personnes
handicapées mentales (Adapei) | 258 adhérents

L'association a organisé une Journée sport & handicap au parc du Grand Marais à Amiens le 14 octobre en lien avec l'Opération Brioches qui contribue au financement de projets pour les personnes accompagnées.



L'association des paralysés de France (Apf France handicap) | 52 adhérents

L'association propose des Repair Café les troisièmes mardis du mois. Ces ateliers permettent de réparer tout objet, appareils d'électroménager, outillage accompagné d'une équipe de réparateur.



L'association enfance et famille d'adoption (Efa) | 23 adhérents

L'association propose des balades où les participants peuvent échanger sur le thème de l'adoption.



L'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) | 102 adhérents

L'association propose des formations sur le handicap psychique aux professionnels.



► Mouvements de type familles monoparentales et familles homoparentales

L'association de conjoints survivants et de parents d'orphelins (Favec) | 41 adhérents

L'association organise les rencontres d'automne avec des randonnées et un marché d'Halloween.



► Les mouvements indépendants ou non fédérés

L'association familiale d'Amiens (Afa) | 20 adhérents

L'association organise des ateliers aquarelle toutes les semaines et des temps de rencontre autour des jeux de société deux fois par mois.



L'association familiale de Crécy-en-Ponthieu | 158 adhérents

L'association participe à la vie de la Commune lors de l'événement organisé pour la fête des mères et en fin d'année auprès des aînés.

L'association France Alzheimer Somme | 188 adhérents

Lors de la Journée Mondiale Alzheimer l'association était présente à Amiens pour sensibiliser le grand public et les pouvoirs publics, aider et accompagner les malades et leurs familles à travers deux actions : la tenue d'un stand d'informations et une marche intergénérationnelle en partenariat avec le Ccas.



L'association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) | 9 adhérents

L'association propose régulièrement des réunions pour les parents d'enfants atteints de troubles dys. Les thèmes sont variés : s'organiser quand on est dys, les outils numériques mais aussi des échanges et témoignages.



L'association SOS papa | 95 adhérents

L'association gère un espace de rencontre.



1 nouvelle association adhérente en 2023

L'association Cid'Ensemble, innover le quotidien | 26 adhérents

C'est une association de parents et de professionnels spécialisés dans les troubles neurodéveloppementaux. Elle a été créée le 15 juin 2023 et est affiliée à l'Udaf de la Somme depuis mi-décembre dernier.

Elle accompagne, oriente et soutient les personnes présentant des troubles du neurodéveloppement ainsi que leurs aidants.

L'inclusion des personnes présentant un trouble du neurodéveloppement est au cœur de l'ensemble des projets de l'association.

L'association propose de nombreuses activités : des ateliers et sorties aidants/aidés ; des ateliers de sensibilisation ; des séances de ciné-adaptés ; des activités et sorties culturelles ; des formations, etc.



UNIS
POUR LES
FAMILLES



Directeur de publication et président : Sébastien BIL | **Directrice générale :** Marion HENRY
Conception : Virginie LÉGLISE et Bérengère PATY | **Crédits photos :** Udaf 80 | **Impression :** Udaf 80
ISSN : En cours | Imprimé à 100 exemplaires | Annuel
Udaf de la Somme, 36 rue du Général Leclerc CS 71 015 80010 AMIENS Cedex 1
03 22 82 09 00 contact@udaf80.org www.udaf80.fr

